Maison du Peuple, 11 rue Battant -Participation aux travaux du clos et du couvert

M. LE MAIRE, Rapporteur: La salle David, qui fait partie de la Maison du Peuple, 11 rue Battant, est utilisée pour l'organisation de réunions et diverses activités syndicales.

Ce local, qui n'appartient pas à la Ville, est en très mauvais état à la suite d'infiltrations en terrasse.

Dans le passé, la Ville a déjà réalisé quelques interventions sur ce bâtiment.

Une étude globale a été demandée aux services techniques municipaux pour la restructuration complète de cette salle.

Les travaux nécessaires sont les suivants :

- étanchéité PVC
- réfection verrière
- faux-plafonds
- électricité
- chauffage
- peinture.

Ils sont estimés à 450 000 F TTC dont 90 000 F TTC pour les travaux portant sur le clos et le couvert (étanchéité PVC et verrière).

Une participation à hauteur de 50 % des travaux sur le clos et le couvert du bâtiment est sollicitée pour lancer cette opération.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- donner son accord pour une participation exceptionnelle à la rénovation de la salle,
- autoriser le versement de cette subvention exceptionnelle de 45 000 F TTC à l'association, après un transfert d'un montant équivalent de l'imputation inscrite au BP 93 chapitre 908/6-232-00510 (33000) au chapitre 914/130.510.33000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.